

Anagram

Le GRAM veille toujours ...

Le Groupe de Réflexion et d'Action Municipale est né après les municipales de 1989. Association de type loi 1901, son but est d'inciter à la réflexion sur les orientations de la vie communale. Le GRAM a soutenu la liste de Didier Rouveure, « Varcès Allières et Risset 2008 » qui a donné 6 élus au nouveau conseil municipal. Le GRAM se propose d'être un relais qui favorise l'information sur les décisions relatives à la vie de la commune.

Crise de foi(e) ?

Dans son édito du dernier « quoi de neuf », Monsieur le Maire s'interroge : « La crise, quelle crise ? » Est-ce parce qu'il n'a pas digéré la défaite de l'UMP qu'il se laisse aller à faire de la propagande politicienne dans le journal communal ? Sa démonstration oiseuse n'a-t-elle pas pour seul but de justifier les hausses des impôts, d'annoncer la baisse des investissements et la poursuite des ventes de biens communaux ? A-t-il oublié que l'UMP avait pour programme de baisser les dotations aux collectivités locales d'un montant de 10 milliards d'euros ? Il nous fait là, une crise de... mauvaise foi !



19 »

Texte non parvenu dans les délais impartis*.

* Voir page 6 du « noix de keuf n°

Urbanisation débridée ! Des objectifs inavoués ?

Depuis 4 ans, la ville s'urbanise à un rythme accéléré.

130 nouveaux logements par an, en moyenne, sont bâtis dans des opérations immobilières qui touchent presque tous les quartiers. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) va même être modifié afin d'accélérer cette urbanisation, notamment pour transformer le quartier de la Bombonnais... Des biens communaux sont périodiquement cédés à des promoteurs (voir article suivant). Nous rappelons aux conseillers municipaux de la majorité en place qu'ils s'étaient engagés pour 50 logements par an.

Alors qu'est-ce qui motive cette fièvre de constructions ?

L'alibi de loger des militaires ne tient pas puisque les études prévoyaient au maximum 130 familles de militaires envisageant leur installation à Varcès, suite à leur rapatriement de la caserne de Bourg St Maurice. Monsieur le Maire nous dit qu'en urbanisant de manière accélérée, il veut faire de Varcès « un exemple de commune à la qualité de vie partagée ». Avec une arrivée massive de nouveaux habitants, comment peut-on préserver la qualité de vie et assurer celle de leur accueil ?

En outre, une urbanisation intensive ne peut se faire sans préjudices : modification des réseaux d'eau et augmentation de son coût de 43%, vente des biens fonciers de la commune, augmentation des taxes foncières, transformation trop rapide d'une petite ville en cité, avec des conséquences durables... Il nous semble que les objectifs affichés sont en décalage avec la réalité !

A moins qu'il n'y ait d'autres objectifs... inavoués ?

Déni de démocratie ? Manipulation ?

Le sondage réalisé début 2010 afin de connaître le point de vue des Varçois sur le devenir de la propriété Beylier fait clairement ressortir que la grande majorité des personnes interrogées souhaitent pour cette propriété un usage public (Anagram 8).



Il semble que M. le Maire revienne sur l'avis des Varçois. Bien qu'il ait affirmé dans le DL du 19/01/2013 qu'il ne prévoyait pas d'urbaniser le **parc** Beylier, il a néanmoins présenté en commission extra-communale un projet visant à implanter des immeubles sur la **propriété** Beylier. **Parc ? Propriété ?** Par cette confusion volontaire, le maire ne joue-t-il pas sur les mots ?

Ce projet se présente comme suit : 4200 m² de surface bâtie, 1600 m² de surface de plancher, 3 immeubles de 27 logements. Le maire qualifie ce projet « d'étude de faisabilité qui fait suite à la demande de l'association *Richesse et Patrimoine Varçois* ». Or, cette association explique dans sa lettre aux adhérents que ce projet « est loin de répondre à [leurs] attentes... » et ne souhaite pas que « ce tènement passe en zone constructible mais au contraire soit affecté en zone UE (équipement public) » **Projet ? Etude de faisabilité ?** Le maire ne joue-t-il pas encore sur les mots ?

Il est bon de rappeler que lors de la vente de sa propriété à la commune, la famille Beylier avait demandé qu'elle restât un bien public...

D'autre part, dans le projet présenté la route d'accès se situerait au niveau de l'aire de tennis, alors que la proposition de construire le centre de loisirs à cet emplacement avait précisément été rejetée par la mairie pour... dangerosité d'accès ! On n'est plus à une contradiction près.

Votre bête noire vous salue bien !



Monsieur Le Maire,

Vous semblez ignorer que ma notoriété chez les entomologistes est internationale. Alors, moi, papillon d'une espèce patrimoniale protégée à Varcès, je me permets ce coup de gueule :

*Le cuivré
des marais*

Stop à une urbanisation nuisible !

Je n'ai pas une vision très développée mais esthétiquement, les premières constructions de l'éco-quartier de la Giraudière me navrent. Je me rappelle l'époque où Varcès était considérée comme une ville à la douceur de vivre enviée. Aujourd'hui, j'ai des doutes ; d'ailleurs, mon voisin le héron, lui, s'est définitivement envolé. De plus, mes grandes antennes m'ont appris qu'une partie de la propriété Beylier serait la future proie des promoteurs ! Enfin, je ne polémiquerai pas, étant peu sportif même si mes ailes frétilent, sur la construction d'un nouveau gymnase ...

J'espère juste qu'en 2014, les Varçois feront le bon choix... Pour ma part, je vais résister : **j'adhère au GRAM.**

A compter du mardi 12 février, les élus municipaux de la liste *Varces Allières et Risset 2008* sont

Didier
ROUVEURE



Jean-Luc
CORBET



Sylvie
GRENIER



Simone
ANDRÉ



Jean-Paul
CIANFARANI



Annie
DELASTRE

